CHARTE ETHIQUE

Relations avec nos clients et partenaires

Document d'information joint à nos documents contractuels

1. Notre engagement

Dans le cadre de l'ensemble de leurs activités (syndic de copropriété, gestion locative, location, transaction immobilière, courtage en assurances et plus généralement administration de biens), les filiales du Groupe EVORIEL (Lamy, Oralia, Richardière) agissent conformément aux principes d'intégrité, de transparence et d'équité.

Cette charte s'inscrit dans le dispositif de prévention de la corruption mis en place par le Groupe EVORIEL en application de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, dite *loi Sapin II*. Elle a vocation à informer nos clients, partenaires, fournisseurs et plus largement toute personne en relation avec les filiales du Groupe EVORIEL (Lamy, Oralia, Richardière) des principes éthiques qui guident nos pratiques professionnelles.

Il s'agit d'un document informatif, destiné à favoriser une relation de confiance durable.

2. Comprendre la corruption

La corruption consiste à proposer, offrir, solliciter ou accepter une récompense (avantage financier ou non) dans le but d'influencer une décision ou d'obtenir un avantage indu.

Les récompenses peuvent notamment prendre la forme de :

- cadeaux ou invitations excessifs ;
- sommes d'argent ou avantages en nature ;
- commissions ou rémunérations non justifiées ;
- services rendus sans contrepartie légitime.

⚠ Ces pratiques sont interdites, même lorsqu'elles ne produisent pas l'effet recherché.

3. Principes applicables à nos relations

Dans leurs relations avec les filiales du Groupe EVORIEL (Lamy, Oralia, Richardière), nos clients, partenaires et prestataires sont invités à partager les principes suivants :

- adopter un comportement loyal, transparent et respectueux ;
- s'abstenir de toute pratique susceptible de porter atteinte à l'objectivité, à l'impartialité ou à l'indépendance des décisions prises ;
- ne pas chercher à obtenir d'avantage indu ou de traitement préférentiel, notamment en matière d'honoraires, de sélection de dossiers, de choix de prestataires, de validation de travaux ou de conditions contractuelles.

RICHARDIERE, Société par actions simplifiée, au capital de 31.955.000 €, dont le siège social est situé 22 rue Georges Picquart – 75017 PARIS, identifiée sous le numéro SIREN 682 009 121 RCS PARIS, titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce », « Gestion immobilière » et « syndic de copropriété » n° CPI 7501 2016 000 005 879, délivrée par la CCI de Paris Île-de-France, bénéficiaire de garanties financières octroyées par la COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS – 59 avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS, titulaire d'une Assurance Responsabilité Civile Professionnelle : Zurich Insurance Europe AG n°7400040975

4. Exemples de situations à éviter

À titre d'illustration, et sans que cette liste soit exhaustive, il est notamment attendu de ne pas :

- proposer ou solliciter un avantage afin de contourner un mandat, un contrat ou les règles applicables à une relation contractuelle ;
- influencer la sélection d'un acquéreur, d'un locataire ou d'un prestataire ;
- obtenir une dérogation injustifiée aux barèmes d'honoraires ou aux procédures en vigueur ;
- faire valider ou régler une facture indue ou non conforme ;
- communiquer ou chercher à obtenir des informations confidentielles ou appartenant à des tiers.

5. Qualité et sincérité des informations

Les filiales du Groupe EVORIEL (Lamy, Oralia, Richardière) attachent une importance particulière à la fiabilité des informations communiquées dans le cadre de leurs missions (dossiers de location, transactions, contrats, déclarations, justificatifs).

Toute personne en relation avec les filiales du Groupe EVORIEL (Lamy, Oralia, Richardière) est invitée à fournir des informations exactes, sincères et complètes, condition essentielle à une relation contractuelle équilibrée et sécurisée.

6. Suivi et dialogue

Le Groupe EVORIEL veille à l'application de ces principes par ses collaborateurs et reste attentive à toute situation pouvant soulever une question d'éthique ou de conformité.
En cas d'interrogation ou de difficulté, un dialogue ouvert et constructif est bien entendu privilégié.

Pour en savoir plus sur nos engagements en matière d'éthique et de conformité :
https://www.evoriel.fr/ethique-et-conformite